Dépêche No. 1067 | 28 octobre 2025

Les femmes marocaines sont toujours confrontées au harcèlement et aux obstacles à l'égalité dans l'emploi et la politique

Dépêche No. 1067 d'Afrobarometer | Marcelline Amouzou

Résumé

L'autonomisation des femmes au Maroc demeure un enjeu crucial, tant pour les droits humains individuels que pour le progrès social au sens large. Comme le souligne le Programme des Nations Unies pour le Développement (2014, p. 2), « Tant que les femmes et les filles ne pourront pas pleinement réaliser leurs droits dans tous les domaines de la vie, le développement humain ne pourra pas progresser ».

Malgré les réformes juridiques et les efforts politiques (Programme des Nations Unies pour le Développement, 2022), les femmes marocaines continuent de faire face à d'importantes disparités en matière de participation économique et d'autonomisation politique. Ces disparités sont reflétées dans le Rapport mondial sur les inégalités entre les sexes (2025) du Forum Economique Mondial, qui classe le Maroc au 137e rang sur 148 pays. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le pays se classe 10e sur 14, soulignant les défis régionaux plus vastes en matière d'égalité des sexes.

Le gouvernement marocain a adhéré aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, dont l'Objectif 5 appelle à la participation pleine et effective des femmes et à l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de prise de décision (Nations Unies, 2025). Le Maroc a également adhéré à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (EuroMed Droits, s.d.).

La Constitution de 2011 renforce ces engagements en consacrant l'égalité entre les hommes et les femmes, en interdisant la discrimination et en affirmant la primauté des conventions internationales ratifiées sur le droit interne (EuroMed Rights, s.d.).

Conformément à ces obligations, le gouvernement a adopté une série de politiques et de programmes visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Plus récemment, il a lancé le Cadre stratégique du Plan gouvernemental pour l'égalité 2023-2026, qui comprend le Programme d'autonomisation économique des femmes visant à accroître leur participation au marché du travail (Royaume du Maroc, 2023). Ce cadre se concentre sur trois domaines clés : le renforcement de l'inclusion économique et de l'entrepreneuriat féminin, la prévention et la lutte contre les violences sexistes, et la promotion des valeurs d'égalité des sexes dans la société. Elaboré en consultation avec les ministères et les acteurs de la société civile, le plan est supervisé par le Comité national pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, créé pour assurer la coordination et la responsabilisation des politiques.

En 2018, le Parlement marocain a adopté la Loi 103-13 visant à lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, marquant ainsi une avancée significative vers la justice de

Copyright ©Afrobarometer 2025

genre. Cette loi criminalise diverses formes de violences sexistes, notamment le harcèlement, les agressions sexuelles et la cyberviolence. Elle définit également des protections juridiques et des mécanismes de soutien pour les victimes (Morocco World News, 2018).

Cette dépêche d'Afrobarometer rend compte du point de vue des citoyens sur l'efficacité des stratégies d'autonomisation des femmes au Maroc. Les résultats suggèrent que les femmes continuent d'être confrontées à la discrimination, au harcèlement et à des obstacles dans divers aspects de la vie, tant publique que privée.

Bien que les femmes aient atteint la parité avec les hommes dans l'enseignement supérieur, elles sont beaucoup moins susceptibles d'occuper un emploi rémunéré. Trois répondants sur 10 déclarent que leur famille les empêche d'occuper un emploi, et quatre sur 10 affirment que les femmes et les filles sont fréquemment victimes de harcèlement sexuel dans l'espace public, y compris à l'école.

La plupart des Marocains affirment qu'il est probable que les femmes et les filles soient crues si elles se plaignent de discrimination ou de harcèlement, mais la plupart pensent également que la police et les tribunaux doivent faire davantage pour protéger les femmes et les filles contre de tels traitements.

Alors que la plupart des femmes affirment qu'elles devraient avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues à des postes politiques, à peine la moitié des hommes sont d'accord.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Dix rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 45 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 10 (2024/2025) couvrent 38 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Maroc, conduite par Global for Survey and Consulting (GSC), s'est entretenue avec 1.200 adultes citoyens marocains en février 2024. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes précédentes ont été menées au Maroc en 2013, 2015, 2018, 2021 et 2022

Résultats clés

- Les femmes ont bénéficié de l'éducation secondaire et post-secondaire autant que les hommes au Maroc (57% contre 58%). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir reçu d'éducation formelle (18% contre 14%).
    - La plupart des Marocains (84%) déclarent qu'il est rare, voire inédit, que les familles empêchent les filles d'aller à l'école parce qu'elles privilégient l'éducation des garçons. Cependant, 15% d'entre eux affirment que cela se produit fréquemment, et cette proportion atteint 28% en milieu rural et 33% parmi les répondants économiquement défavorisés.
    - Plus d'un citoyen sur quatre (27%) déclarent que les écolières sont « souvent » ou « toujours » victimes de discrimination, de harcèlement ou de sollicitations sexuelles de la part de leurs enseignants. Parmi les répondants pauvres, 39% déclarent que ces abus sont fréquents.

Copyright ©Afrobarometer 2025

- Parmi les adultes en âge de travailler, les hommes sont quatre fois plus susceptibles que les femmes d'être employés à temps plein (47% contre 12%) et à temps partiel (23% contre 6%).
    - Alors que de nombreux citoyens affirment que les femmes ne rencontrent pas d'obstacles particuliers pour entrer et progresser sur le marché du travail, d'autres citent des obstacles tels que les normes sociales, le manque d'horaires de travail flexibles et de garde d'enfants, une éducation ou une formation inadéquate et la discrimination de la part des employeurs.
    - Trois citoyens sur 10 (30%) déclarent que leur mari ou un membre de leur famille empêche « souvent » ou « toujours » leurs femmes d'occuper un emploi rémunéré. Ce chiffre atteint plus de quatre sur 10 parmi les habitants des zones rurales (42%), les personnes sans éducation formelle (45%) et les pauvres (49%).
- Environ deux tiers (65%) des Marocains estiment que les femmes devraient avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues à des fonctions publiques. A peine la moitié (49%) des hommes partagent ce point de vue, contre 82% des femmes.
- Plus de quatre Marocains sur 10 (43%) déclarent que les femmes sont « souvent » ou « toujours » victimes de harcèlement sexuel dans les espaces publics, comme au marché, dans la rue et dans les transports en commun.
    - Une majorité (62%) des répondants estiment qu'il est « quelque peu probable » ou « très probable » que les femmes et les filles soient crues si elles signalent des incidents de discrimination ou de harcèlement.
    - Mais trois quarts (75%) des citoyens estiment que la police et les tribunaux devraient faire davantage pour protéger les femmes et les filles contre la discrimination et le harcèlement.

Education

Les femmes et les hommes marocains sont à peu près aussi susceptibles de posséder un diplôme d'études secondaires ou supérieures (58% des hommes, 57% des femmes). Un peu plus de femmes que d'hommes sont sans éducation formelle (18% contre 14%) (Figure 1).

Figure 1 : Niveau d'éducation | par sexe | Maroc | 2024

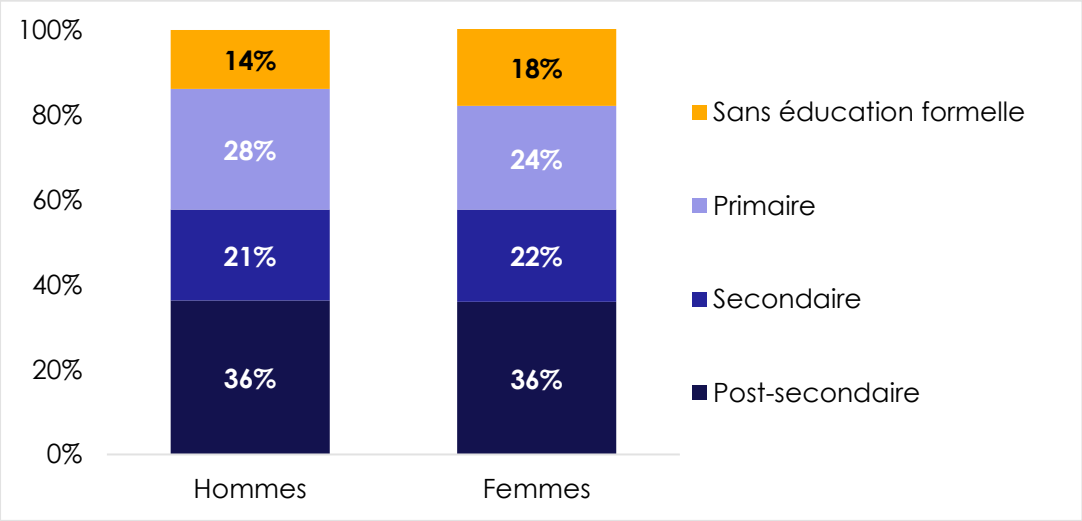

Question posée aux répondants : *Quel est votre plus haut niveau d'éducation ?*

Copyright ©Afrobarometer 2025

Environ un sur sept Marocains (15%) déclarent que les familles empêchent « souvent » ou « toujours » les filles d'aller à l'école parce qu'elles donnent la priorité à l'éducation des garçons, tandis que 84% pensent que cela se produit « rarement » ou « jamais » (Figure 2).

Près de trois citoyens sur 10 (27%) déclarent que les écolières sont « souvent » ou « toujours » victimes de discrimination, de harcèlement ou de demandes de faveurs sexuelles de la part des enseignants. En comparaison, près des deux tiers (63%) affirment que cela est rare ou inexistant.

Figure 2 : Discrimination et harcèlement en éducation | Maroc | 2024

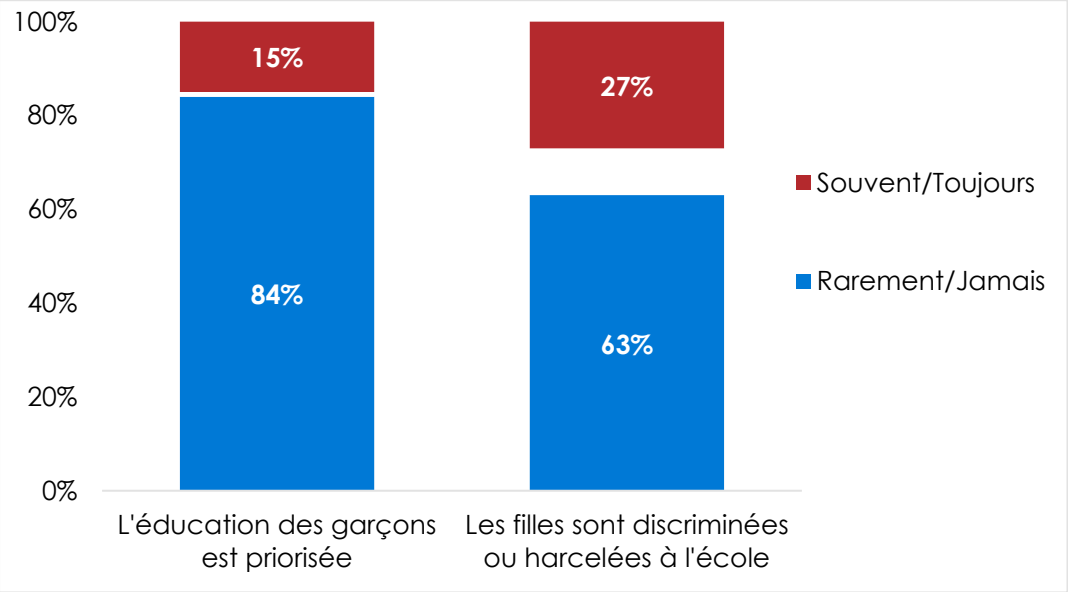

Questions posées aux répondants : *Quelle est la fréquence des événements suivants dans votre communauté :*

Les filles sont empêchées d'aller à l'école parce que leur famille donne la priorité à l'éducation des garçons ?

Les élèves filles ou étudiantes sont victimes de discrimination, de harcèlement ou de demandes de faveurs sexuelles de la part de leurs enseignants ?

La perception que l'éducation des garçons est privilégiée par rapport à celle des filles est trois fois plus répandue parmi les résidents ruraux (28%) que parmi leurs homologues urbains (9%) (Figure 3). De plus, un tiers (33%) des citoyens en situation de pauvreté vécue modérée ou élevée déclarent que les garçons bénéficient « souvent » ou « toujours » d'une priorité scolaire plus élevée, contre seulement 13% et 7% respectivement parmi ceux en situation de pauvreté vécue faible ou nulle.

Ces opinions diffèrent également selon le niveau d'éducation : Un répondant sur quatre n'ayant pas reçu d'enseignement formel (25%) déclarent que l'éducation des garçons est une priorité, contre seulement 10% parmi ceux ayant le niveau d'études post-secondaires.

Les discriminations ou le harcèlement fréquents envers les filles à l'école sont également les plus fréquemment signalés par les répondants pauvres (39%). Les femmes (32%), les jeunes (32%), les citadins (29%) et les répondants plus instruits (30%) sont également particulièrement susceptibles d'affirmer que les filles sont « souvent » ou « toujours » victimes de discrimination ou de harcèlement.

Copyright ©Afrobarometer 2025

Figure 3 : Discrimination et harcèlement en éducation | par groupe démographique | Maroc | 2024

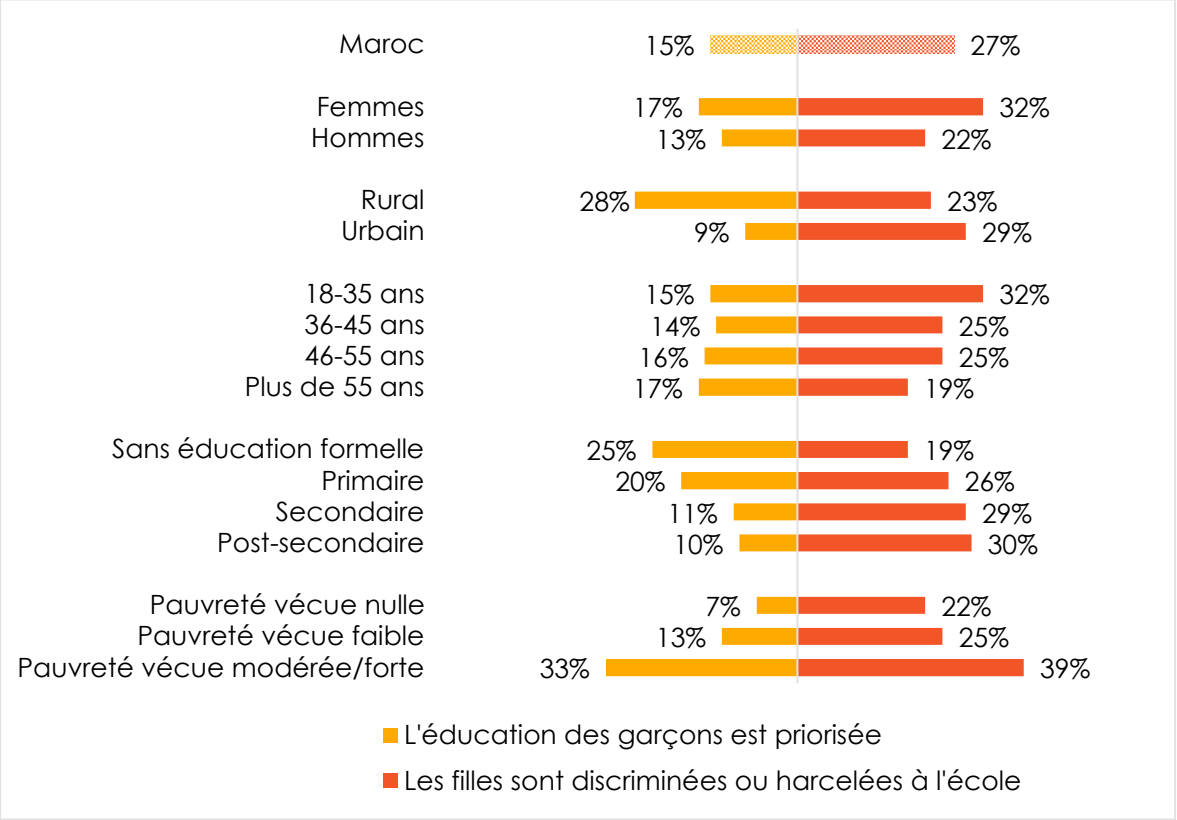

Questions posées aux répondants : *Quelle est la fréquence des événements suivants dans votre communauté :*

Les filles sont empêchées d'aller à l'école parce que leur famille donne la priorité à l'éducation des garçons ?

Les élèves filles ou étudiantes sont victimes de discrimination, de harcèlement ou de demandes de faveurs sexuelles de la part de leurs enseignants ?

(% qui disent « souvent » ou « toujours »)

Emploi

Parmi les adultes en âge de travailler (18-65 ans), les hommes marocains sont quatre fois plus susceptibles que les femmes d'occuper un emploi à temps plein (47% contre 12%) (Figure 4). Un écart similaire existe pour l'emploi à temps partiel (23% contre 6%).

La proportion de personnes sans emploi mais en recherche active d'emploi est quasiment identique pour tous les sexes (13% des femmes contre 11% des hommes). Cela indique que l'écart d'emploi provient principalement du grand nombre de femmes sans emploi rémunéré et ne recherchant pas d'emploi (69% des femmes contre 18% des hommes). Parmi les femmes en âge de travailler, 54% se déclarent femmes au foyer et 20% étudiantes.

Copyright ©Afrobarometer 2025

Figure 4 : Situation d'emploi | 18-65 ans | par sexe | Maroc | 2024

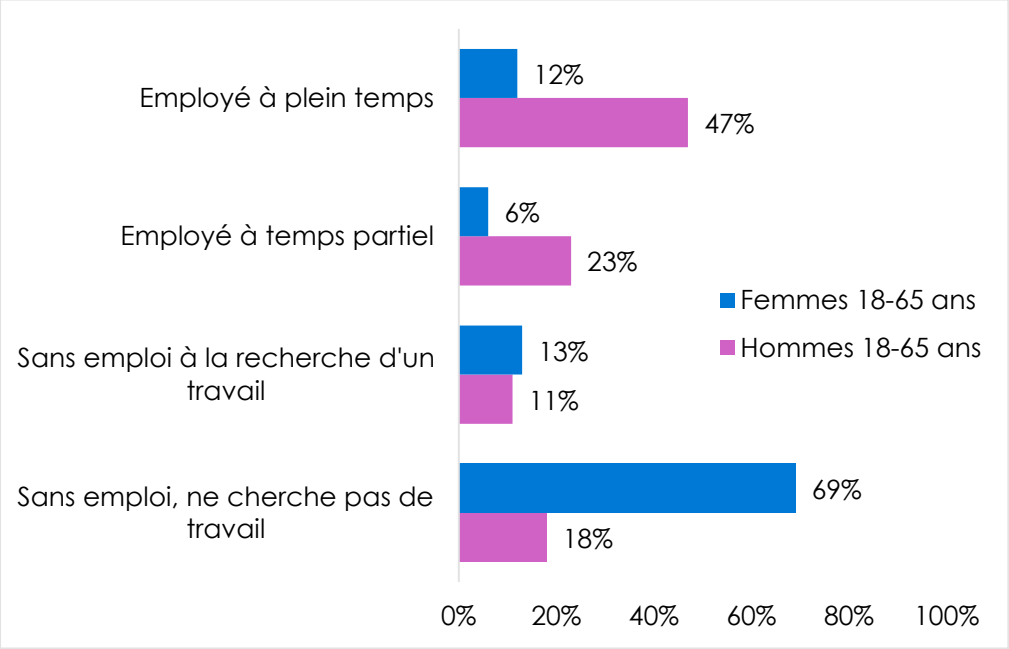

Question posée aux répondants : *Exercez-vous un travail salarié ? [Si oui :] Est-ce un emploi à plein temps ou à temps partiel ? [Si non :] Etes-vous présentement à la recherche d'un emploi ? (Les répondants de plus de 65 ans sont exclus)*

Lorsqu'on leur demande quel est, selon elles, le principal obstacle à l'entrée et à la progression des femmes sur le marché du travail, la réponse la plus courante, tant chez les femmes (30%) que chez les hommes (37%), est que les femmes ne sont confrontées à aucun obstacle particulier (Figure 5).

Environ une sur cinq femmes (21%) affirment que le principal obstacle réside dans l'inacceptabilité sociale du travail rémunéré pour les femmes, une raison également citée par 27% des hommes. Un peu moins de répondantes citent le manque de possibilité de travail à distance ou flexibles (14% des femmes) et le manque de services de garde d'enfants (13% des femmes). Environ une sur 10 femmes déclarent que les femmes manquent de formation ou de compétences nécessaires (10%) et que les employeurs préfèrent embaucher des hommes (8%).

Lorsqu'on leur demande dans quelle mesure il est fréquent que les femmes de leur communauté soient empêchées par leur mari ou leur famille d'occuper un emploi rémunéré, trois répondantes sur 10 (30%) répondent que cela se produit « souvent » ou « toujours » (Figure 6).

La perception de cette restriction est nettement plus répandue en milieu rural qu'en ville (42% contre 24%). Elle diminue fortement avec le niveau d'éducation des répondants, passant de 45% chez les personnes sans éducation formelle à 20% chez les plus instruites. Mais elle augmente tout aussi fortement avec l'expérience de la pauvreté vécue par les citoyens, passant de 20% chez les répondants aisés à 49% chez les pauvres.

Copyright ©Afrobarometer 2025

Figure 5 : Principale barrière à l'emploi des femmes | par sexe | Maroc | 2024

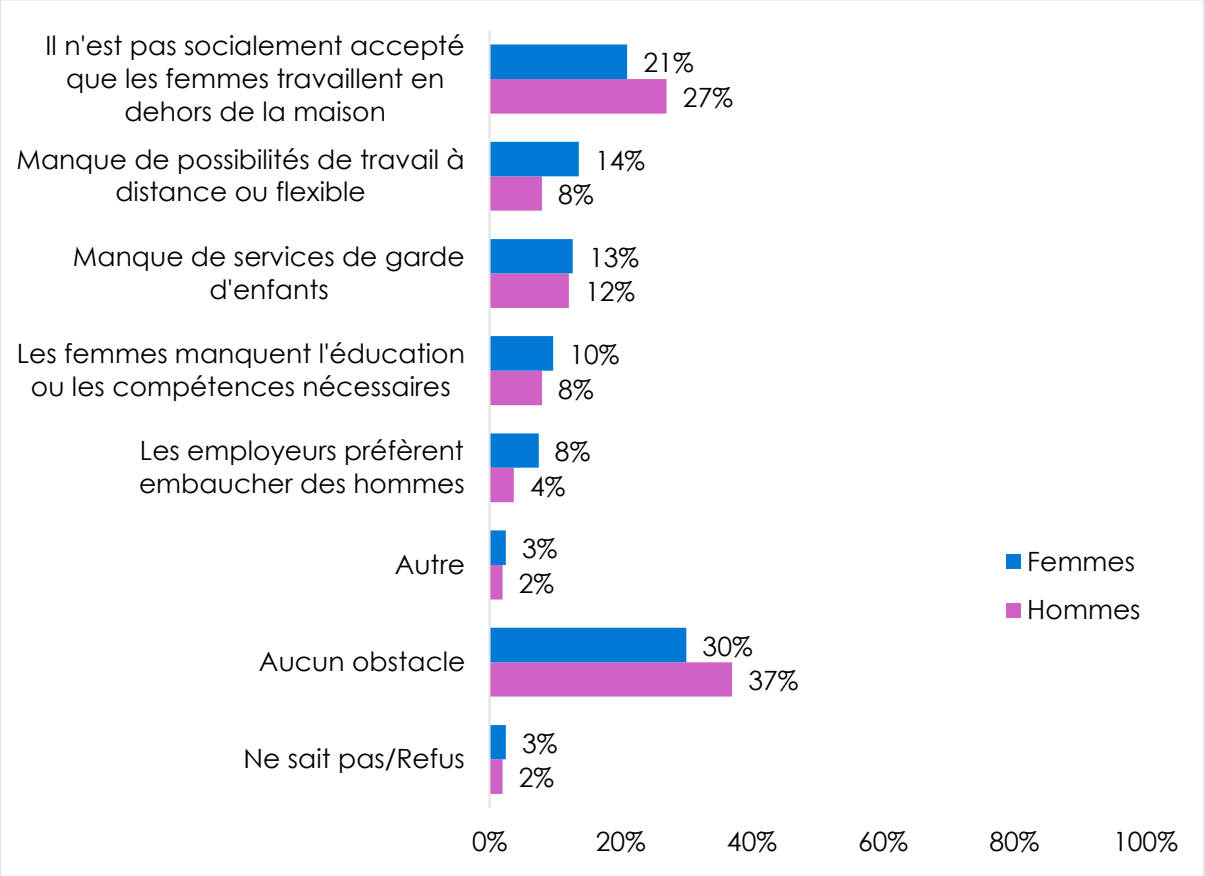

Question posée aux répondants : *Selon vous, quel est le principal obstacle qui empêche les femmes d'entrer sur le marché du travail et d'y progresser ?*

Figure 6 : Les femmes sont empêchées par leur époux/famille de travailler | par groupe démographique | Maroc | 2024

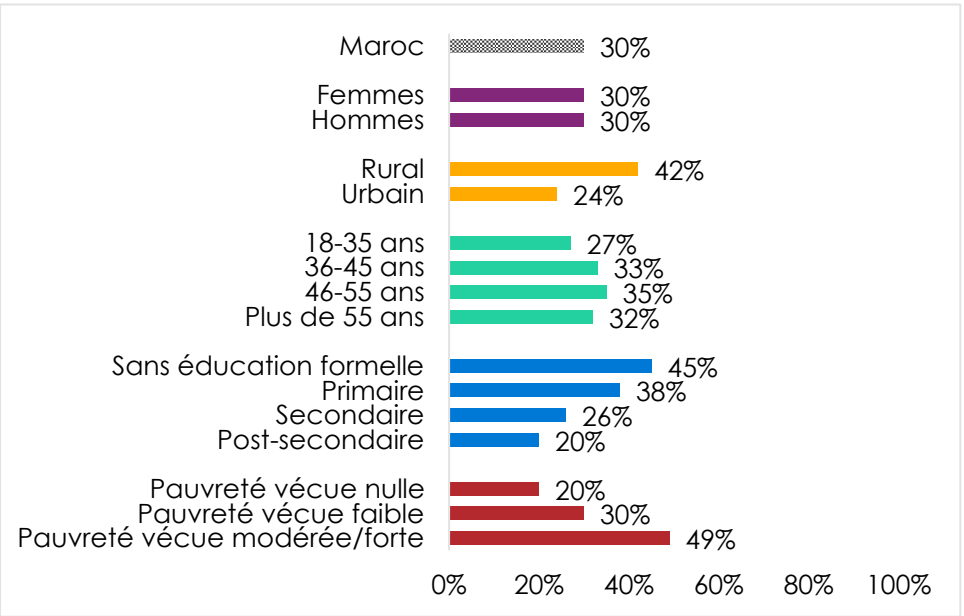

Question posée aux répondants : *Quelle est la fréquence des événements suivants dans votre communauté : Les femmes sont empêchées par leur conjoint ou d'autres membres de la famille d'occuper un emploi rémunéré ? (% qui disent « souvent » ou « toujours »)*

Copyright ©Afrobarometer 2025

Leadership

Alors que les femmes représentent la moitié de la population marocaine (Trading Economics, 2025), elles n'occupent que 24% des sièges au Parlement (Union Interparlementaire, 2024). Les Marocains croient-ils à l'égalité des sexes en politique ?

Environ deux tiers (65%) des citoyens estiment que les femmes devraient avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues à des postes politiques, tandis que 30% pensent que les hommes font de meilleurs dirigeants et devraient être prioritaires en politique (Figure 7). Ces opinions sont restées stables au cours de la dernière décennie.

Figure 7 : Les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues ? | Maroc | 2013-2024

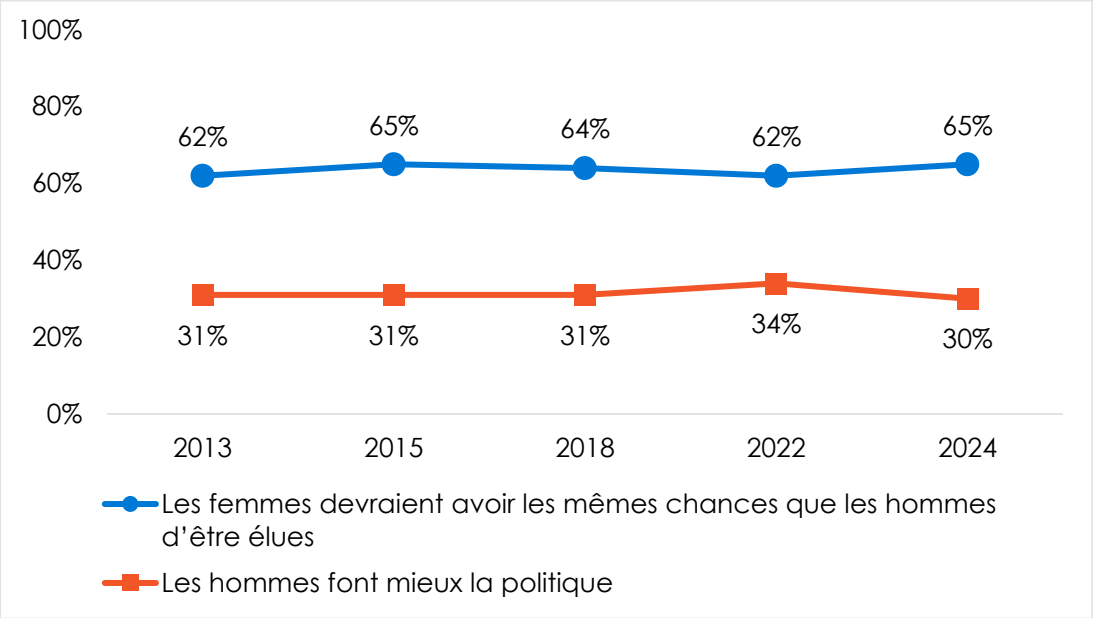

Question posée aux répondants : *Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?*
Affirmation 1 : Les hommes font mieux la politique que les femmes, et devraient être seuls à être élus à des postes politiques.
Affirmation 2 : Les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes.

Les femmes et les hommes diffèrent fortement sur cette question : Plus de huit femmes sur 10 (82%) sont favorables à l'égalité des sexes en politique, contre à peine la moitié (49%) des hommes (Figure 8). Des écarts importants séparent également les résidents urbains et ruraux (68% contre 60%), les jeunes et les aînés (71% contre 55%), les plus et les moins instruits (74% contre 55%), et les plus aisés et les plus pauvres (72% contre 61%).

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Copyright ©Afrobarometer 2025

Figure 8 : Les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues ? | par groupe démographique | Maroc | 2024

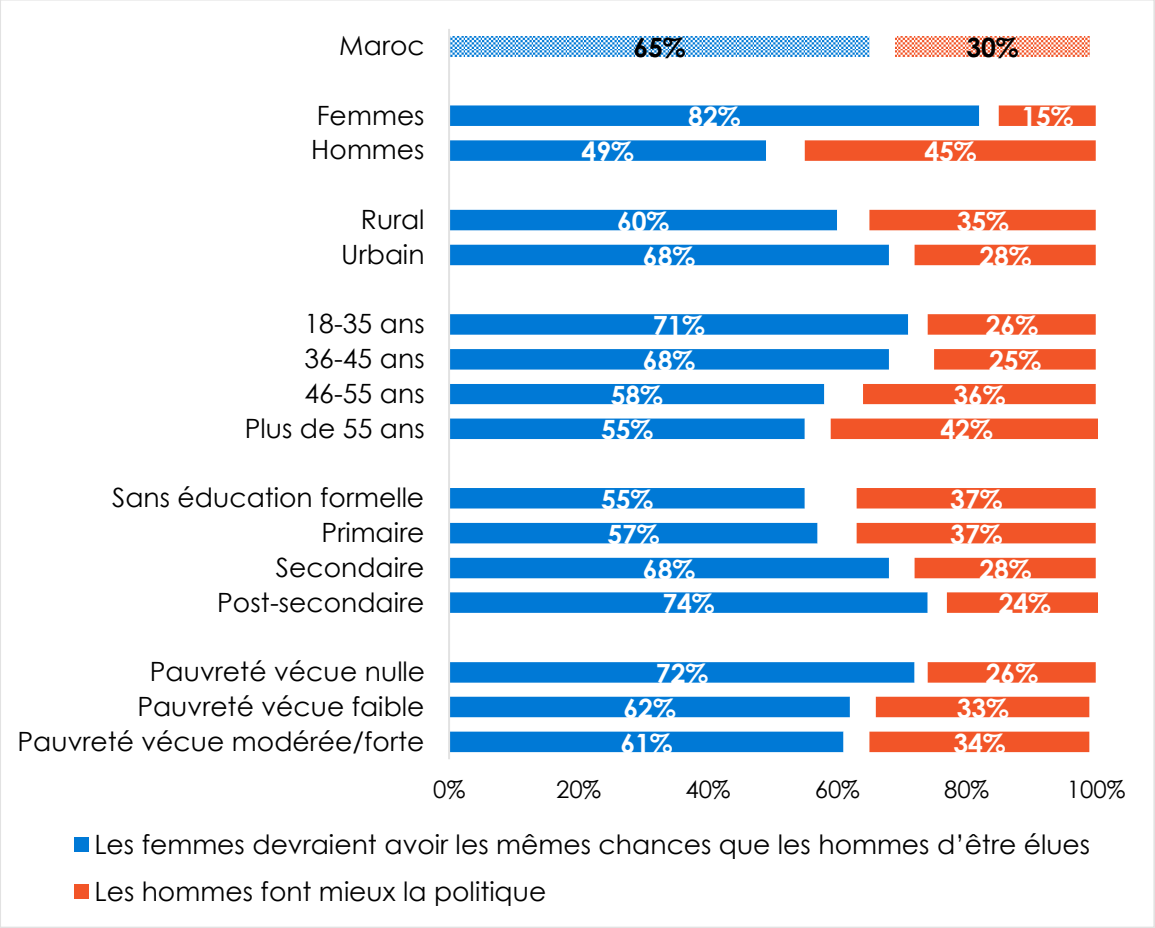

Question posée aux répondants : *Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?*
Affirmation 1 : Les hommes font mieux la politique que les femmes, et devraient être seuls à être élus à des postes politiques.
Affirmation 2 : Les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes.
(% qui sont d'accord avec chaque affirmation)

Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel peut être préjudiciable tant sur le plan psychologique que social, et constitue une menace importante pour la sécurité et le bien-être des femmes et des filles (ONU Femmes, 2020). L'élimination du harcèlement sexuel est essentielle pour garantir que les femmes et les filles puissent participer pleinement à la vie publique sans crainte ni intimidation.

Plus de quatre citoyens sur 10 (43%) déclarent que les femmes sont « souvent » ou « toujours » victimes de harcèlement sexuel dans les espaces publics, comme les marchés, la rue ou les transports en commun (Figure 9). Presque autant (38%) affirment que de tels incidents se produisent « rarement », tandis que 16% affirment qu'ils ne se produisent « jamais ».

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à considérer le harcèlement sexuel comme un phénomène fréquent (48% contre 38%), et les citadins sont deux fois plus susceptibles que les ruraux de le signaler comme un problème fréquent (51% contre 26%) (Figure 10). Les jeunes (46%) le considèrent également plus fréquent que les seniors (34%).

Copyright ©Afrobarometer 2025

La perception du harcèlement sexuel comme problème répandu augmente également avec le niveau d'éducation des répondants, passant de 32% parmi ceux n'ayant pas reçu d'éducation formelle à 50% parmi ceux ayant suivi des études post-secondaires.

Figure 9 : A quelle fréquence les femmes sont-elles victimes de harcèlement sexuel dans les espaces publics ? | Maroc | 2024

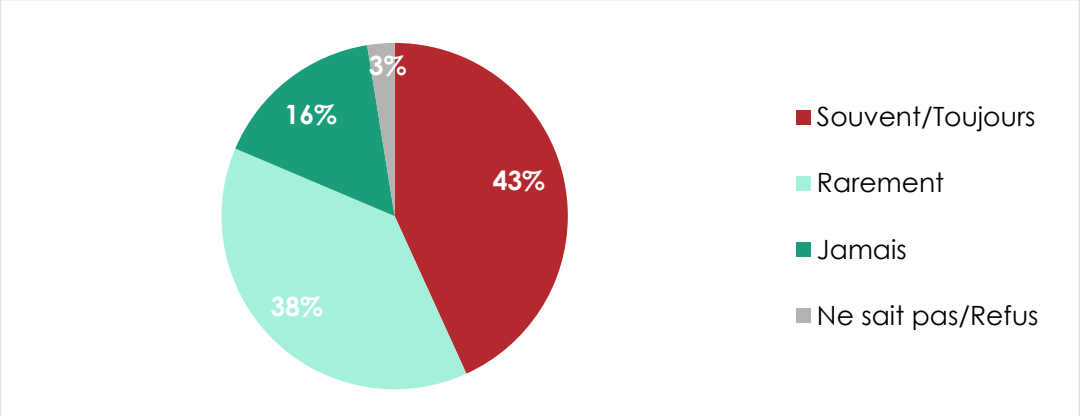

Question posée aux répondants : *Quelle est la fréquence de l'événement suivant dans votre communauté : Les femmes sont harcelées sexuellement dans des lieux publics tels que les marchés, les rues ou les transports publics ?*

Figure 10 : Harcèlement sexuel des femmes dans les espaces publics | par groupe démographique | Maroc | 2024

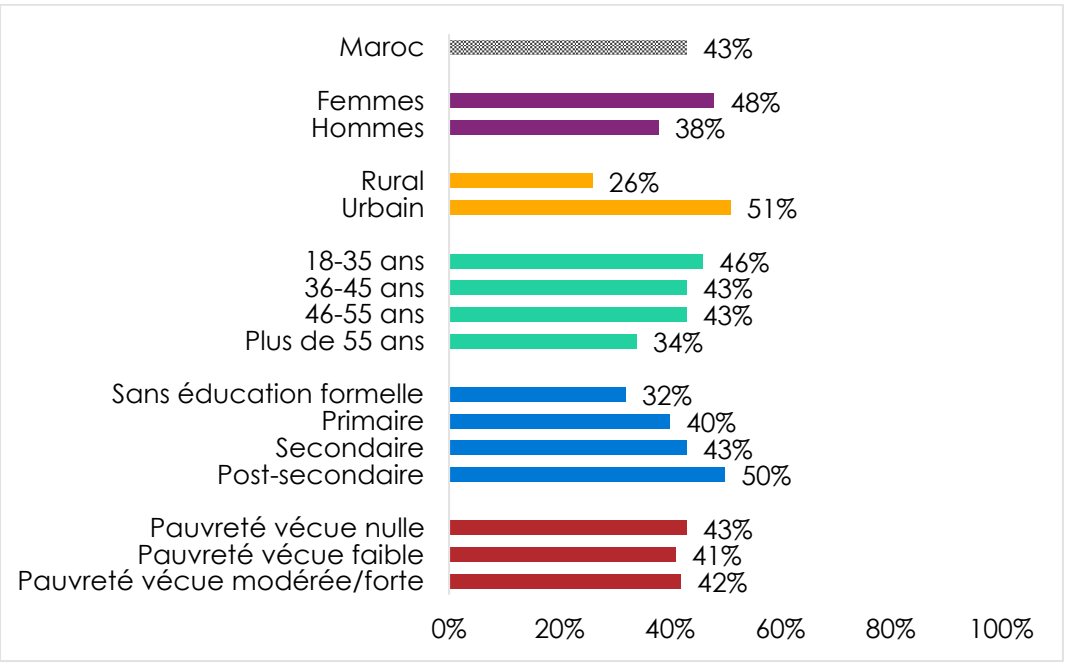

Question posée aux répondants : *Quelle est la fréquence de l'événement suivant dans votre communauté : Les femmes sont harcelées sexuellement dans des lieux publics tels que les marchés, les rues ou les transports publics ? (% qui disent « souvent » ou « toujours »)*

Si les femmes et les filles signalent des cas de discrimination ou de harcèlement dans des espaces publics tels que le lieu de travail ou l'école, une majorité (62%) des citoyens déclarent qu'il est « quelque peu probable » (40%) ou « très probable » (22%) qu'elles soient

Copyright ©Afrobarometer 2025

crues (Figure 11). Cependant, plus d'un tiers (35%) estiment que ces plaintes ne seront probablement pas prises au sérieux.

Figure 11 : Les femmes et les filles sont-elles crues lorsqu'elles se plaignent de discrimination ou de harcèlement ? | Maroc | 2024

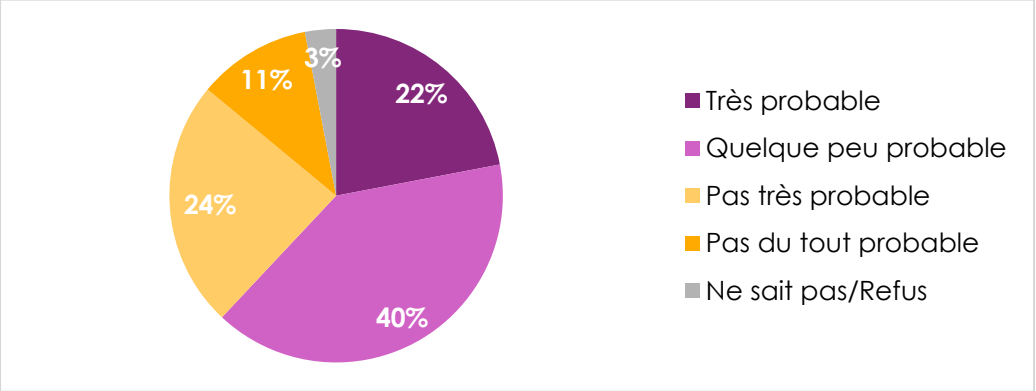

Question posée aux répondants : *Dans votre communauté, quelle est la probabilité que les gens croient aux femmes ou aux filles qui se plaignent d'être victimes de discrimination ou de harcèlement à l'école, sur leur lieu de travail ou d'autres espaces publics ?*

Les femmes et les hommes sont tout aussi susceptibles d'affirmer que les plaintes pour discrimination ou harcèlement seront prises au sérieux (Figure 12). La proportion de personnes pensant que les femmes et les filles seront crues si elles se plaignent de discrimination ou de harcèlement augmente avec le niveau d'éducation des répondants, passant de 56% parmi celles sans éducation formelle à 66% parmi celles ayant un niveau secondaire.

Figure 12 : Probable que les femmes et les filles soient crues lorsqu'elles se plaignent de discrimination ou de harcèlement | par sexe et niveau d'éducation | Maroc | 2024

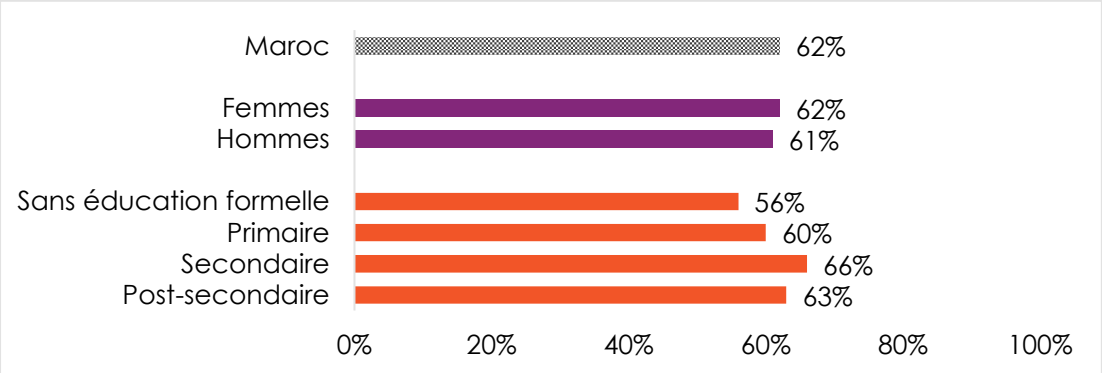

Question posée aux répondants : *Dans votre communauté, quelle est la probabilité que les gens croient aux femmes ou aux filles qui se plaignent d'être victimes de discrimination ou de harcèlement à l'école, sur leur lieu de travail ou d'autres espaces publics ? (% qui disent « quelque peu probable » ou « très probable »)*

Même si une faible majorité de Marocains ne considèrent pas la discrimination et le harcèlement comme généralisés, trois quarts (75%) d'entre eux estiment que la police et les tribunaux doivent faire davantage pour protéger les femmes et les filles contre ces menaces, dont 28% qui affirment qu'ils doivent faire « beaucoup plus » (Figure 13).

Copyright ©Afrobarometer 2025

Figure 13 : La police et les tribunaux protègent-ils assez les femmes et les filles ? | Maroc | 2024

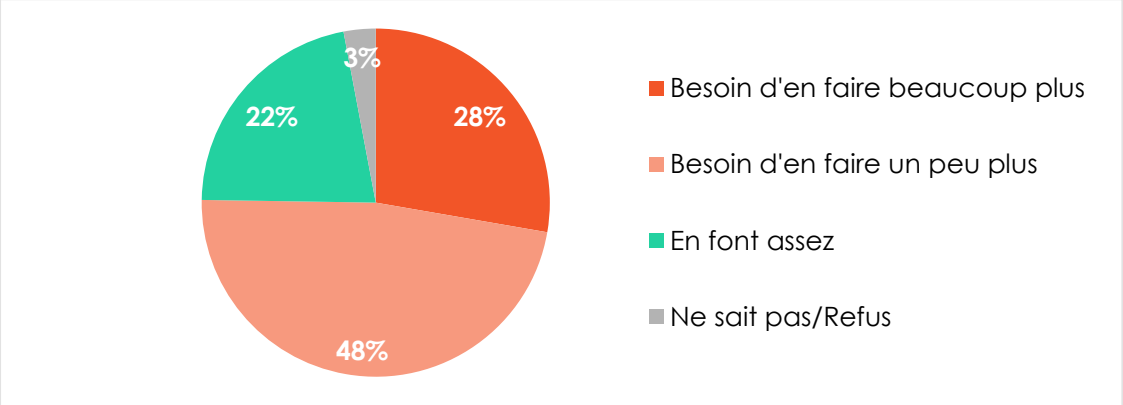

Question posée aux répondants : *Pensez-vous que la police et les tribunaux de ce pays en font assez pour protéger les femmes et les filles contre la discrimination et le harcèlement à l'école, sur le lieu de travail et dans les espaces publics, ou qu'ils doivent en faire plus ?*

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'affirmer que les autorités devraient faire davantage pour les protéger contre la discrimination et le harcèlement (79% contre 71%) (Figure 14). Le soutien à une protection accrue est également plus élevé chez les citadins que chez les ruraux (78% contre 69%) et chez les répondants plus instruits (78%-80%) que chez ceux ayant un niveau d'instruction inférieur (66%-72%).

Figure 14 : La police et les tribunaux ont besoin de faire plus pour protéger les filles et les femmes | par groupe démographique | Maroc | 2024

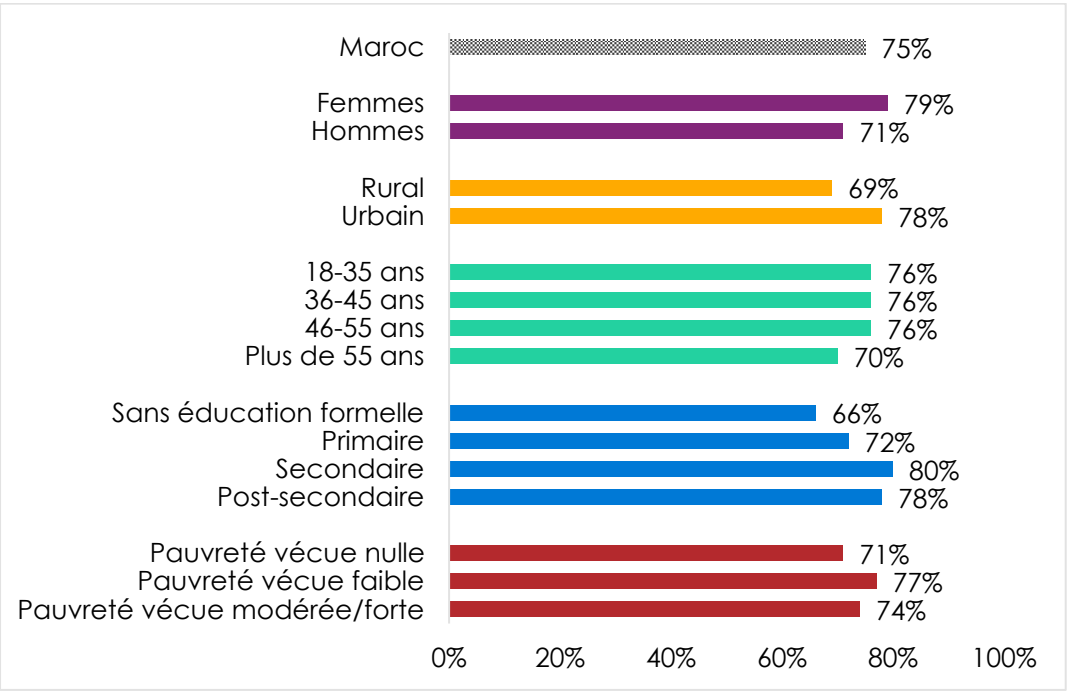

Question posée aux répondants : *Pensez-vous que la police et les tribunaux de ce pays en font assez pour protéger les femmes et les filles contre la discrimination et le harcèlement à l'école, sur le lieu de travail et dans les espaces publics, ou qu'ils doivent en faire plus ? (% qui disent « un peu plus » ou « beaucoup plus »)*

Copyright ©Afrobarometer 2025

Conclusion

Les données d'enquête suggèrent que l'autonomisation des femmes est en cours au Maroc. Les femmes bénéficient autant que les hommes du niveau supérieur d'éducation, mais accusent un retard important sur le marché du travail, en partie à cause des normes sociales et des préjugés à l'embauche qui freinent leur accès et leur avancement.

Le soutien à l'égalité des chances dans le leadership politique est répandu mais loin d'être unanime, en particulier parmi les hommes.

Le harcèlement sexuel dans l'espace public, y compris à l'école, est une préoccupation majeure. Les Marocains se disent confiants que les femmes et les filles qui signalent des cas de discrimination et de harcèlement seront prises au sérieux, mais une forte majorité de citoyens exigent également une réponse policière et judiciaire plus efficace pour les protéger de ces abus.

Copyright ©Afrobarometer 2025

Références

EuroMed Rights. (n.d.). Situation report on discriminations against women in Morocco.

Mattes, R., & Lekalake, L. (2025). Décennie de misère ? La pauvreté vécue sévère explose dans de nombreux pays africains. Dépêche No. 943 d'Afrobarometer.

Morocco World News. (2018). Unofficial English translation of Morocco's law 103-13 on the elimination of violence against women.

Nations Unies. (2025). The sustainable development goals report 2025.

ONU Femmes. (2020). Safe cities and safe public spaces for women and girls global initiative: Global results report 2017-2020.

Programme des Nations Unies pour le Développement. (2014). Gender equality strategy 2014-2017.

Programme des Nations Unies pour le Développement. (2022). Gender equality strategy 2022-2025: Rethinking and rebalancing economic, political, social, and environmental systems to become inclusive and sustainable.

Royaume du Maroc. (2023). The head of government chairs the first meeting of the national committee for gender equality and women's empowerment.

Trading Economics. (2024). Morocco – Female population (% of total population).

Union Interparlementaire. (2024). Classement mensuel des femmes dans les parlements nationaux.

World Economic Forum. (2025). Global gender gap report 2025.

Copyright ©Afrobarometer 2025

Marcelline Amouzou est est doctorante et enseignante assistante à l'Université de Floride. Email : m.amouzou@ufl.edu.

Afrobarometer, une organisation à but non lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University, University of Cape Town et University of Malawi apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement via le projet Think Africa de la Banque Mondiale, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations - Africa, de Luminate, de la Fondation Ford, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Mastercard, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Fondation Obama, de la Commission de l'Union Européenne, du Groupe de la Banque Mondiale, du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Pour faire un don en ligne, veuillez suivre ce lien ou ce lien. Pour discuter du financement institutionnel, contactez Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org).

Pour plus d'information, veuillez visiter www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications sur #VoicesAfrica.

Copyright ©Afrobarometer 2025